

**FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME**  
**POLITIQUES DE SÉLECTION**  
**JUNIORS ET CADETS**  
**2010-2011**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>#</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Page</b>
1.	Introduction	2
2.	Changements clés par rapport à 2009-2010	3
3.	Admissibilité aux sélections	3
4.	Comité de sélection de HP	3
5.	Circuits nord-américains (CNA) Cadets, Juniors et de DIV I	4
6.	Épreuves de la Coupe du monde junior (FIE Jr A)	5
7.	Championnat du monde junior et cadet de 2011	7
10.	Normes d'identification des athlètes	9
11.	Grille de points cadette et junior	10
12.	Classements de sélection junior et cadet du PHP	12

## **1. INTRODUCTION**

On trouve dans le présent document les principes généraux de sélection, et les épreuves de sélection, que la Fédération canadienne d'escrime (FCE) utilisera pour sélectionner l'équipe canadienne au Championnat du monde junior et cadet de 2011. Ces informations permettront aux athlètes et à leurs entraîneurs d'élaborer leur programme annuel d'entraînement et de compétition pour la saison.

Même si nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer de l'exactitude des renseignements inclus dans le présent document, nous conseillons aux lecteurs de consulter le directeur de la haute performance au cas où ils auraient un doute quelconque en ce qui concerne un élément de ce document.

De même, les dates des compétitions internationales de sélection sont exactes au moment où ce document est publié, mais il se peut que les dates ou les événements soient modifiés, et c'est en fait parfois le cas. Vous devez donc vérifier les détails relatifs aux compétitions avant de faire vos arrangements définitifs de voyage. En outre, il en va de la responsabilité des athlètes (et de leurs entraîneurs personnels) de bien connaître le contenu du présent document.

### **MODIFICATIONS AU PRÉSENT DOCUMENT**

La FCE a fait tous les efforts possibles pour s'assurer que le contenu du présent document demeurera exact pendant toute la durée de la saison. Cependant, au cas où des changements se produiraient, et en particulier en rapport avec les compétitions internationales de sélection, le directeur de la haute performance (en consultation avec le comité de sélection de HP), se réserve le droit d'apporter au présent document les modifications qui, selon lui, sont nécessaires pour assurer la sélection des meilleurs athlètes au Championnat du monde junior et cadet de 2011, ou à toute autre compétition qui peut éventuellement ne pas être incluse dans le présent document.

Toutes les modifications apportées à ce document seront communiquées directement par l'entremise du site Web de la FCE. La présente clause ne doit pas être utilisée pour justifier des modifications après une compétition ou des épreuves de sélection qui faisaient partie de la procédure interne de nomination des athlètes, à moins que ce ne soit relié à des circonstances exceptionnelles imprévues.

La présente section a pour objet de permettre d'apporter au présent document des modifications pouvant s'avérer nécessaires à cause de fautes de frappe ou du manque de clarté d'une définition ou d'un libellé, et ce, avant que cela ait un impact sur les athlètes. De telles modifications doivent avoir pour objet d'éviter les différends à propos de la signification des clauses du présent document, et non pas de permettre des modifications qui justifieraient la sélection d'athlètes différents de ceux ou celles qui auraient été sélectionnés autrement. De telles modifications doivent être raisonnablement justifiables, en vertu des principes fondamentaux de justice naturelle et d'équité procédurale.

Le 25 juin 2010.

Le comité de sélection de HP :

Gabor Salamon (Entraîneur national – Épée)	Danek Nowosielski (Directeur HP)
Dmitry Ronzhin (Entraîneur national – Sabre)	Yann Bernard (Représentant des athlètes)
Paul ApSimon (Entraîneur national par intérim – Fleuret féminin)	Manuel Belmonte (Représentant du CA)
Dominique Teisseire (Entraîneur national par intérim – Fleuret masculin)	

**Notes du traducteur :** Le présent livret est une traduction de la version originale anglaise, qui fera foi en cas de divergence d'interprétation.

**Fédération canadienne d'escrime**  
6000 St Exupéry  
Laval, QC  
H7H 1H6

TEL : (450) 628-7000  
FAX : (450) 628-1791  
COURRIEL : [hpd@fencing.ca](mailto:hpd@fencing.ca)  
Page Web : [www.fencing.ca](http://www.fencing.ca)

## **2. CHANGEMENTS CLÉS PAR RAPPORT À 2009-2010**

Nous n'avons apporté aucun changement important aux politiques de sélection pour le Championnat du monde junior et cadet par rapport à celles de 2009-2010.

Cependant, étant donné que les calendriers de la FIE (pas de Coupe du monde junior au Canada) et de la USFA ont subi des modifications pour la saison 2010-2011, cela a un impact sur la liste des compétitions internationales de sélection, qui a changé par rapport aux années précédentes. De plus, la procédure d'inscription aux épreuves de la Coupe du monde junior de la FIE a changé pour la saison 2010-2011. Tous les tireurs (et leurs parents), ainsi que leurs entraîneurs personnels, devraient donc consulter attentivement la liste des compétitions internationales de sélection, ainsi que la procédure d'inscription aux épreuves de la Coupe du monde junior de 2010-2011.

### **3. ADMISSIBILITÉ AUX SÉLECTIONS**

Pour être admissible à une sélection pour n'importe quelle compétition de la FIE, un(e) athlète doit :

- 1) détenir une licence en règle de la FCE pour la saison 2010-2011;
- 2) détenir une licence en règle de la FIE pour la saison 2010-2011;
- 3) être citoyen(ne) canadien(ne) ou immigrant(e) reçu(e) au Canada; et
- 4) avoir satisfait à tous les critères de sélection publiés pour la compétition en question.

### **4. COMITÉ DE SÉLECTION DE HP**

Le comité de sélection de HP déterminera les sélections définitives pour le Championnat du monde junior et cadet. À chaque arme, ce comité se compose :

- 1) du directeur de la haute performance;
- 2) d'un (e) membre désigné(e) par le conseil d'administration de la FCE;
- 3) de l'entraîneur national de l'arme en question; et
- 4) d'un(e) représentant(e) des athlètes, nommé(e) par le Conseil des athlètes.

**Le comité de sélection se réserve le droit de priver un(e) athlète d'une sélection au cas où :**

- 1) l'athlète en question n'aurait pas participé aux stages d'entraînement obligatoires organisés par la FCE avant cette compétition;
- 2) l'athlète en question n'aurait pas satisfait à ses responsabilités telles qu'identifiées dans l'«Entente des athlètes du PHP»;
- 3) l'athlète en question n'aurait pas satisfait à ses responsabilités telles qu'identifiées dans le «Code de conduite de la FCE»; ou
- 4) une sélection n'avait pas été effectuée conformément à la procédure de sélection publiée.

### **5. CIRCUITS NORD-AMÉRICAINS (CNA) CADETS /JUNIORS / DIV I**

**Les épreuves du CNA organisées par la USFA seront souvent désignées comme compétitions internationales de sélection, comptant pour les classements de sélection de HP cadets et juniors. Veuillez donc en consulter la liste complète à la page 12 (cadettes) et à la page 13 (juniors).**

**Pour participer aux épreuves du CNA cadettes et juniors, il n'y a aucun critère de sélection.**

**La USFA impose une norme minimale pour participer aux épreuves de division I du CNA.** Elle exige que les escrimeurs et escrimeuses détiennent une classification «C» ou supérieure pour pouvoir s'y inscrire. Étant donné que nos deux systèmes de classification sont différents, la FCE a négocié un arrangement politique avec la USFA selon lequel (à chaque arme), la FCE accordera une classification temporaire de «C» à tous les tireurs ou tireuses classé(e)s dans les huit (8) premiers juniors, et à tous les cadets classé(e)s parmi les quatre (4) premiers dans leur classement respectif du PHP (à la date d'inscription de la compétition en question de division I du CNA).

Les athlètes sont responsables de leur propre inscription et de leurs propres arrangements de voyage pour ces compétitions. N'oubliez pas de vérifier sur le site Web de la USFA ([www.usfencing.org](http://www.usfencing.org)) les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes ces compétitions du CNA avant de réserver vos billets d'avion.

## **6. ÉPREUVES DE LA COUPE DU MONDE JUNIOR (FIE Jr A)**

### **A. Coupes du monde junior désignées (compétitions internationales de sélection)**

En 2010-2011, trois (3) épreuves de la Coupe du monde junior seront désignées compétitions internationales de sélection (voir page 13). **La participation à une de ces compétitions (ou au Championnat du monde senior de 2010) fait partie de la norme minimale de sélection au Championnat du monde junior.**

### **B. Coupes du monde junior non désignées.**

Elles ne comptent pas pour le classement de sélection de HP, mais elles jouent un rôle important au niveau du développement des athlètes en leur permettant d'acquérir une expérience internationale précieuse.

Pour être admissible à être sélectionné(e) à une épreuve de la FIE Junior A (coupe du monde) les athlètes doivent respecter les procédures d'inscription ci-après.

**EN CE QUI CONCERNE TOUTES LES COMPÉTITIONS ORGANISÉES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA, LA FCE N'EST PAS EN MESURE D'ENVOYER D'ENTRAÎNEUR OU DE PERSONNEL D'ENCADREMENT. LA FCE RECOMMANDE DONC FORTEMENT QUE TOUS LES ATHLÈTES D'ÂGE MINEUR VOYAGENT ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE (PARENT, TUTEUR, OU ENTRAÎNEUR DE CLUB OU PROVINCIAL).**

**DE PLUS, TOUS LES ATHLÈTES SONT RESPONSABLES DE FAIRE LEURS PROPRES ARRANGEMENTS DE VOYAGE ET D'HÉBERGEMENT POUR LES ÉPREUVES DE LA COUPE DU MONDE JUNIOR.**

### **Procédures d'inscription aux compétitions de la Coupe du monde junior A de la FIE**

**Norme minimale de qualification :** Pour être admissible à participer à une compétition de la Coupe du monde junior A de la FIE organisée à l'extérieur du Canada, l'athlète doit :

- 1) détenir une licence en règle de la FIE; et
- 2) être classé(e) dans les douze (12) premiers du classement junior de sélection du PHP à la date de sélection pour la compétition en question.

**Date limite pour les inscriptions :** Trente-cinq (35) jours (soit cinq semaines) avant le premier jour de la compétition, pour n'importe quelle épreuve de la Coupe du monde junior de la FIE.

**Procédure d'inscription :** Les athlètes doivent remplir le "[Formulaire d'inscription à la Coupe du monde junior](#)" (accessible sur le site Web de la FCE, dans la section de haute performance), avant la date limite fixée pour la compétition de la Coupe du monde junior A de la FIE en question. Cependant, la soumission de ce formulaire ne garantit pas à l'athlète une participation à la compétition. Si il ou elle n'est pas sélectionné(e), on lui remboursera ses frais d'inscription.

**Frais d'inscription :** À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010, le montant des frais d'inscription aux épreuves de la Coupe du monde junior est fixé à 100,00 \$. Ces frais sont facturés pour compenser l'obligation qu'a la FCE de fournir un arbitre international à la compétition, ou bien de verser une amende aux organisateurs de cette compétition de la Coupe du monde junior A de la FIE au cas où la FCE ne pourrait pas envoyer d'arbitre international.

**Inscriptions en retard :** Aucune inscription en retard ne sera acceptée.

**Nombre limite d'inscriptions :** La FCE sélectionnera au maximum neuf (9) athlètes aux épreuves A de la Coupe du monde junior de la FIE, étant donné que si la FCE envoie dix (10) athlètes ou davantage à une compétition junior A de la FIE, elle doit y envoyer un deuxième arbitre international ou payer une amende supplémentaire.

**Sélection définitive :** Dans les cinq jours ouvrables après la date limite des inscriptions, la FCE publiera la liste définitive des athlètes sélectionnés pour la compétition en question. Cette liste sera établie en fonction du classement de sélection junior de HP tel que publié sur le site Web de la FCE à la date limite correspondante. Les résultats qui modifient le classement entre cette date limite et le jour de la compétition n'auront aucune influence sur la sélection. Cette liste sera envoyée par courriel à tous les athlètes (et à leurs entraîneurs personnels) qui ont soumis le formulaire d'inscription (en utilisant les courriels indiqués sur le formulaire), ainsi qu'aux entraîneurs nationaux pertinents.

**Confirmation de la participation à une compétition internationale :** Les athlètes doivent confirmer leur participation à l'épreuve de la Coupe du monde junior en répondant, dans les quarante-huit (48) heures suivant réception, au courriel envoyé à tous les athlètes.

**Désistements de participation à une compétition jr A de la FIE**

Les désistements doivent être reçus à la FCE par courriel à [hppc@fencing.ca](mailto:hppc@fencing.ca) et à [hpd@fencing.ca](mailto:hpd@fencing.ca), et les messages vocaux ne sont pas acceptés. La date limite pour se désister est de quatorze (14) jours avant le premier jour de la compétition. Les athlètes qui se désistent après cette date limite, ou qui ne participent pas à la compétition, écoperont d'une **amende de 1 000 dollars et seront suspendus de toute sélection internationale jusqu'à ce qu'ils aient payé ladite amende**. Il s'agit d'une amende imposée à la FCE par la FIE, et elle sera transmise à l'athlète fautif(ve). La FCE envisagera de faire des exceptions à cette règle (amende et suspension) au cas où l'athlète doit se désister en raison d'une blessure ou d'une maladie qui l'empêche de participer à la compétition en question. Dans ce cas, il ou elle doit présenter un certificat médical en même temps que son avis de désistement. Ces deux documents doivent être envoyés par courriel au directeur de la haute performance **avant** la compétition.

## **7. CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR ET CADET DE 2010**

**Date :** du 4 au 14 avril 2011  
**Emplacement :** Mer morte, JOR  
**Période de qualification :** du 1<sup>er</sup> avril 2010 jusqu'à la date de sélection  
**Date de la sélection :** le 7 février 2011  
**Norme minimale :** Cadets - ÉC  
**Juniors - JB ET une participation à l'une ou l'autre des compétitions suivantes :**  
1) **une des épreuves de Coupe du monde FIE Jr A faisant partie des compétitions internationales de sélection; ou**  
2) **le championnat du monde senior de 2010.**

### **Pour confirmer une sélection, les athlètes doivent :**

- a) être inscrits au programme de HP de la FCE (s'il ou elle n'est pas déjà inscrit(e), un(e) athlète sélectionné(e) sera invité(e) à se joindre au PHP et il ou elle devra soumettre toute la documentation requise au plus tard le 22 février 2011);
- b) participer au(x) stage(s) d'entraînement obligatoire(s) à leur arme;
- c) détenir une licence en règle de la FIE pour la saison 2010-2011;
- d) voyager avec l'équipe, selon les arrangements de voyage de la FCE; et
- e) séjourner avec l'équipe à l'hôtel choisi, pendant toute la durée du Championnat du monde en Jordanie.

### **STAGES D'ENTRAÎNEMENT OBLIGATOIRES**

Il y aura en février et mars des **stages de sélection obligatoires** pour tous les athlètes juniors et cadets sélectionnés, afin de les préparer en vue du Championnat du monde. Leur participation est obligatoire pour confirmer leur sélection au Championnat du monde junior et cadet de 2011.

Les dates, les durées et les emplacements de ces stages restent à confirmer, à chaque arme. Aucun stage d'entraînement ne sera ajouté au programme avec moins de trois (3) semaines d'avis.

**Le comité de sélection annulera la sélection de tous les tireurs qui ne participent pas aux stages d'entraînement obligatoires.** Les détails relatifs à ce(s) stage(s) seront inclus dans l'avis de sélection qui sera distribué par courriel à tous les athlètes sélectionnés.

### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

**Tous les critères cadets ou juniors identifiés ci-après doivent être réussis pendant la période de qualification.** Pour chaque compétition, le comité de sélection sélectionnera les membres de l'équipe en se basant sur le classement de sélection du PHP du groupe d'âge correspondant, en date du 7 février 2011.

### **FINANCEMENT**

La FCE subventionnera les membres du personnel d'encadrement, choisi(e)s par les entraîneurs nationaux et le directeur de la haute performance, qui soutiendront tous les athlètes sélectionnés à cette compétition. La formule de financement des athlètes sera annoncée au moment de la sélection, mais tous les athlètes sélectionnés doivent être prêts à défrayer le coût intégral (voyage, hôtel et repas) de leur participation à cette compétition (qui est estimé entre 2 500 et 3 000 dollars).

## **A. Épreuves individuelles juniors :**

**I. Premièrement, tous les juniors sélectionnés pour le Championnat panaméricain de 2010 ou le Championnat du monde senior de 2010, et qui ont réussi la norme «B» en 2009-2010 seront présélectionnés pour l'épreuve junior correspondante.** Pour être admissible à cette sélection, les athlètes doivent :

- 1) s'inscrire au PHP de 2010-2011 de la FCE au plus tard à la date limite d'octobre;
- 2) suivre le programme de l'équipe nationale (senior) de 2010-2011 de leur arme, tel que décidé par l'entraîneur national de l'arme.

Cette présélection sera effectuée le 15 novembre 2010 et sera confirmée à nouveau par le comité de sélection de HP à la date de sélection, à condition que l'athlète ait respecté les conditions ci-dessus. Si un(e) athlète n'a pas respecté toutes les conditions mentionnées ci-dessus, il ou elle devra se qualifier de la même manière que tous les autres juniors, indiquée à partir du point II ci-après.

**II. Deuxièmement, les tireurs qui ont réussi la norme «JB» (ou mieux) seront sélectionnés.** Si les critères I et II permettent à plus de trois (3) tireurs d'être qualifiés, la sélection entre ces tireurs sera effectuée en fonction du «classement de sélection junior de HP».

**III. Si moins de trois (3) athlètes se qualifient pour une épreuve junior donnée,** le(s) tireur(s) le(s) mieux classé(s) au «classement de sélection cadet de HP» et qui a (ont) été sélectionné(s) pour la même épreuve cadette sera (seront) sélectionné(s) pour l'épreuve junior correspondante afin qu'il(s) acquièrent de l'expérience internationale supplémentaire.

## **B. Épreuves individuelles cadettes :**

**I. Premièrement, tous les cadets qui ont été sélectionnés pour une épreuve individuelle junior seront automatiquement sélectionnés pour la même épreuve dans la catégorie cadette.**

**II. Deuxièmement, les tireurs qui ont réussi la norme «ÉC» seront sélectionnés.** Si les critères I et II permettent à plus de trois (3) tireurs d'être qualifiés, la sélection entre ces tireurs ayant réussi la norme ÉC (critère II) sera effectuée en fonction du «classement de sélection cadet de HP».

## **C. Épreuve par équipe junior**

Si trois (3) tireurs se qualifient pour une épreuve junior, la FCE inscrira une équipe à cette arme. Les trois (3) athlètes qui auront participé à l'épreuve junior seront automatiquement sélectionnés.

L'entraîneur national pourra sélectionner, à titre de quatrième membre de l'équipe, l'athlète classé(e) quatrième à cette arme au classement de sélection junior de HP, à condition-qu'il ou elle accepte d'aller au Championnat du monde junior uniquement pour l'épreuve par équipe; OU BIEN l'athlète cadet(te) le ou la mieux classé(e). L'entraîneur national pourra également choisir de ne pas sélectionner de 4<sup>e</sup> athlète.

De plus, l'entraîneur national pourra retirer un(e) athlète de l'équipe au cas où il ou elle n'aura pas respecté le programme (entraînement et observation) fixé par l'entraîneur national avant l'épreuve par équipe du Championnat du monde junior et cadet.

## **8. NORMES D'IDENTIFICATION DES ATHLÈTES**

Les normes d'identification (ID) des athlètes constituent la base de toutes les sélections effectuées par la FCE (équipes nationales, épreuves de la Coupe du monde, occasions de subventions de la FCE et soutien du PAA de Sport Canada). Les athlètes ne peuvent réussir ces normes qu'en obtenant des résultats spécifiques aux compétitions internationales de sélection désignées à l'avance pendant la période de qualification, et ce dans les catégories d'âge respectives.

Quand un ou une athlète participe à une compétition internationale de sélection désignée à l'avance (voir p. 13 pour les Jr et p. 12 pour les Cad), ses résultats seront également pris en compte pour la norme d'identification d'athlète. La grille de points qui figure à la page 10 indique les normes d'ID juniors et cadettes qui sont attribuées en fonction des résultats correspondants (et en fonction de la force de la compétition). Pour tous les athlètes qui ont réussi une ID d'athlète senior (HP, A ou B) pour le classement final du PHP de 2009-2010, cette norme sera transférée dans le classement junior, avec préséance par rapport à toutes les autres normes juniors.

Les diverses catégories d'identification des athlètes juniors et cadets, et les résultats nécessaires pour obtenir les diverses normes, sont les suivants :

**Junior HP (JHP) :** Deux résultats "JHP" dans les compétitions internationales de sélection juniors désignées à l'avance.

**Junior A (JA) :** Deux résultats "JA" dans les compétitions internationales de sélection juniors désignées à l'avance.

**Junior B (JB) :** Deux résultats "JB" dans les compétitions internationales de sélection juniors désignées à l'avance.

**Équipe cadette (ÉC) :** Deux résultats "ÉC" dans les compétitions internationales de sélection cadettes désignées à l'avance.

### **Admissibilité au Programme d'aide aux athlètes**

Tous les escrimeurs qui ont réussi la norme JA/JHP **peuvent être** admissibles au soutien du Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada pendant l'année 2011-2012. Cependant, avoir réussi la norme ne garantit pas à l'athlète qu'il ou elle bénéficiera du soutien du PAA, étant donné que Sport Canada n'attribue chaque saison à la FCE qu'un nombre limité de brevets. Veuillez consulter les critères du PAA lorsqu'ils seront publiés au mois de novembre 2010 dans les critères de sélection du PHP.

## 9. GRILLES DE POINTS JUNIOR ET CADETTE

### A. Compétitions canadiennes

La grille de points suivante servira à attribuer les points de sélection pour les CCS et le Championnat canadien.

place	Sr	Jr	Cad
1	24	18	12
2	20	15	10
3	16	12	8
5-8	12	9	6
9-12	8	6	4
13-16	4	3	2

### B. Compétitions internationales

La grille de points ci-dessous servira à attribuer des points de sélection et les normes d'identification des athlètes, aux compétitions internationales juniors et cadettes désignées à l'avance :

	CMHP	CMA	CMB	INT/ JHP	DEV/ JCM	JINT	JDEV/CDEV								
# de tireurs classés dans les 128 premiers du classement FIE Sr	> 64	49 à 64	25 à 48	11 à 24	0 à 10										
	# de tireurs classés dans les 64 premiers du classement FIE Jr			>31	16 à 31	6 à 15	0 à 5								
1	200	HP	160	HP	130	HP	110	HP	60	HP	40	JHP	30	JA	
2	160		130		110		90		HP	50	A/JHP	35	JA		
3	130		110		90		70		HP	40	A/JHP	30			22
top 8	110		90		70		50		A/JHP	30	25	18			JB
top 12 <sup>1</sup>					60		A/JHP		40	B/JA	25	20	JB	14	CT
top 16	90		70		50		A/JHP		30		20	15		10	
top 24 <sup>1</sup>					40		B/JA		25	B/JA	15	JB	10	CT	6
top 32	70		50		30				B/JA		20		10		5
top 64	50	A/JHP	30	B/JA	20	10	JB	5	CT						
Top 96 <sup>2</sup>	30	B/JA													

1. Ces points ou ID ne seront attribués que s'il y a eu un «repêchage» ou des poules pour obtenir ce classement.
2. Ces points ou ID ne seront attribués que si le tireur passe le tour préliminaire.

## NOTES

1) La force de la compétition sera déterminée en tenant compte du nombre total de participants présents à la compétition classés dans les 64 premiers au classement mondial junior de la FIE, comme suit :

- > 31 = JHP
- 16 à 31 = JCM
- 6 à 15 = JINT
- 0 à 5 = JDEV /CDEV

2) En ce qui concerne les compétitions seniors, la force de la compétition sera déterminée par le nombre total de participations à la compétition classés dans les 128 premiers au classement mondial de la FIE, comme suit :

- > 64 = CMHP
- 49 - 64 = CMA
- 25-49 = CMB
- 11-24 = INT/JHP
- 0 - 10 = DEV/JCM

3) Pour obtenir des points ou un critère d'identification d'athlète à une compétition internationale désignée à l'avance, l'athlète doit se classer dans la portion du tableau d'élimination directe (4, 8, 16, 32, 64) à laquelle au moins 40% des tireurs inscrits ont participé. Par exemple :

JHP avec	99 participants	x 40% = 40	les 64 premiers obtiennent des points et normes d'ID
JINT avec	39 participants	x 40% = 16	les 16 premiers obtiennent des points et normes d'ID

4) La force de chaque compétition internationale de sélection désignée à l'avance est pré-établie au début de la saison. Si la force calculée de la compétition désignée à l'avance est supérieure à la force pré-établie, la catégorie la plus forte a préséance.

5) Pour les compétitions cadettes, les tireurs ne peuvent obtenir que la norme ÉC.

## **10. CLASSEMENTS DE SÉLECTION JUNIOR ET CADET**

**Les classements de sélection junior et cadet serviront à classer les athlètes pour toutes les sélections du PHP.**

**Aperçu :** Les athlètes seront d'abord classés en fonction de la norme d'ID d'athlète qu'ils ont réussie pendant la période de sélection, puis en fonction du nombre de leurs points de sélection. L'ordre de priorité des normes d'ID d'athlète est le suivant :

- 1) HP /A /B (au classement final du PHP de 2009-2010)
- 2) JHP
- 3) JA
- 4) JB
- 5) ÉC (seulement pour le classement cadet)

Le classement de sélection de 2010-2011 sera remis à zéro au Championnat du monde junior de 2010. Le premier classement de HP Cad et Jr mis à jour de 2010-2011 sera publié après le Championnat canadien junior et cadet de 2010.

Pour le classement de sélection final de HP junior et cadet de 2010-2011, le Championnat canadien / CCS junior et cadet de 2011 remplacera le Championnat canadien / CCS junior et cadet de 2010, et le Championnat du monde junior de 2011 remplacera le Championnat du monde junior de 2010.

Pour les sélections, les athlètes seront classés au sein de chaque catégorie d'âge en fonction de leur total de points a + b comme suit :

### **Classement cadet du PHP**

#### **a. Composante canadienne (les 4 meilleurs résultats comptent)**

- |                                |                       |                          |
|--------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| 1. Championnat canadien cadet  | Repentigny, QC        | du 1 au 4 juillet 2010   |
| 2. Championnat canadien junior | Repentigny, QC        | du 1 au 4 juillet 2010   |
| 3. CCS cadet #1                | à dét. (dans l'Est)   | du 2 au 4 octobre 2010   |
| 4. CCS junior #1               | à dét. (dans l'Est)   | du 2 au 4 octobre 2010   |
| 5. CCS cadet #2                | à dét. (dans l'Ouest) | du 28 au 30 janvier 2011 |
| 6. CCS junior #2               | à dét. (dans l'Ouest) | du 28 au 30 janvier 2011 |

#### **b. Composante internationale (tous les résultats comptent)**

Les résultats parmi les compétitions suivantes :

- |                 |               |                                  |
|-----------------|---------------|----------------------------------|
| 1. CNA – Cadet  | Milwaukee, WI | du 19 au 22 novembre 2010 (CDEV) |
| 2. CNA – Junior | Milwaukee, WI | du 19 au 22 novembre 2010 (JINT) |
| 3. CNA – Cadet  | Dallas, TX    | du 14 au 17 janvier 2011 (CDEV)  |
| 4. CNA – Junior | Dallas, TX    | du 14 au 17 janvier 2011 (JINT)  |

## Classement junior du PHP

### a. Composante canadienne (les 4 meilleurs résultats comptent)

- |                                |                       |                          |
|--------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| 1. Championnat canadien junior | Repentigny, QC        | du 1 au 4 juillet 2010   |
| 2. CCS senior #1               | Repentigny, QC        | du 1 au 4 juillet 2010   |
| 3. CCS junior #1               | à dét. (dans l'Est)   | du 2 au 4 octobre 2010   |
| 4. Championnat canadien senior | à dét. (dans l'Est)   | du 2 au 4 octobre 2010   |
| 5. CCS junior #2               | à dét. (dans l'Ouest) | du 28 au 30 janvier 2011 |
| 6. CCS senior #2               | à dét. (dans l'Ouest) | du 28 au 30 janvier 2011 |

### b. Composante internationale (les 4 meilleurs résultats comptent)

Les quatre (4) meilleurs résultats obtenus parmi les six (6) compétitions suivantes :

ÉF	ÉM	FF	FM	SF	SM
CNA Jr Milwaukee, WI 19-22.11.2010 (JINT)	CNA Jr Milwaukee, WI 19-22.11.2010 (JINT)	FIE Jr A Luxembourg, LUX 06.11.10 (JINT) Inscription avant le 02.10.2010	FIE Jr A Luxembourg, LUX 06.11.2010 (JINT) Inscription avant le 02.10.2010	CNA Jr Milwaukee, WI 19-22.11.2010 (JINT)	CNA Jr Milwaukee, WI 19-22.11.2010 (JINT)
FIE Jr A Dijon, FRA 09.01.2011 (JINT) Inscription avant le 04.12.2010	FIE Jr A Lignano, ITA 08.01.2011 (JINT) Inscription avant le 04.12.2010	CNA Jr Milwaukee, WI 19-22.11.2010 (JINT)	CNA Jr Milwaukee, WI 19-22.11.2010 (JINT)	FIE Jr A Dormagen, GER 04.12.2010 (JINT) Inscription avant le 30.10.2010	FIE Jr A Dormagen, GER 04.12.2010 (JINT) Inscription avant le 30.10.2010
CNA Jr Dallas TX 14-17.01.2011 (JINT)	CNA Jr Dallas TX 14-17.01.2011 (JINT)	FIE JR A Waldkirch, GER 04.12.10 (JINT) Inscription avant le 30.10.2010	FIE Jr A Lignano, ITA 09.01.2011 (JINT) Inscription avant le 04.12.2010	FIE Jr A Lignano, ITA 08.01.2011 (JINT) Inscription avant le 04.12.2010	FIE Jr A Lignano, ITA 09.01.2011 (JINT) Inscription avant le 04.12.2010
CNA de D1 Dallas TX 14-17.01.2011 (CMJ)	CNA de D1 Dallas TX 14-17.01.2011 (CMJ)	CNA Jr Dallas TX 14-17.01.2011 (JINT)	CNA Jr Dallas TX 14-17.01.2011 (JINT)	CNA Jr Dallas TX 14-17.01.2011 (JINT)	CNA Jr Dallas TX 14-17.01.2011 (JINT)
FIE Jr A Moedling, AUT 23.01.2011 (JINT) Inscription avant le 18.12.2010	FIE Jr A Bale, SUI 22.01.11 (JINT) Inscription avant le 18.12.2010	CNA de D1 Dallas TX 14-17.01.2011 (CMJ)	CNA de D1 Dallas TX 14-17.01.2011 (CMJ)	CNA de D1 Dallas TX 14-17.01.2011 (CMJ)	CNA de D1 Dallas TX 14-17.01.2011 (CMJ)
FIE Jr A Goteborg, SWE 06.02.2011 (JINT) Inscription avant le 31.12.2010	FIE Jr A Goteborg, SWE 06.02.2011 (JINT) Inscription avant le 31.12.2010	FIE Jr A Lyon, FRA 06.02.2011 (JINT) Inscription avant le 31.12.2010	FIE Jr A Moedling, AUT 23.01.2011 (JINT) Inscription avant le 18.12.2010	FIE Jr A Phoenix, USA 22.01.2011 (JINT) Inscription avant le 18.12.2010	FIE Jr A Dourdan, FRA 23.01.2011 (JINT) Inscription avant le 18.12.2010

**PLUS** le résultat obtenu au Championnat du monde senior de 2010 à Paris, FRA, du 3 au 13 novembre 2010.

**Rappel : À toutes les armes, les athlètes doivent participer à au moins une des trois épreuve de la Coupe du monde junior A de la FIE indiquées ci-dessus, ou au Championnat du monde senior de 2010, pour satisfaire à la norme minimale exigée pour la sélection au Championnat du monde junior de 2011.**

### **Départage des ex-aequos**

Si plusieurs athlètes accumulent le même total de points, ils ou elles seront départagés comme suit :

- 1) en fonction du total de points de la composante internationale du classement de sélection de HP concerné. Puis, si l'égalité persiste,
- 2) en fonction du meilleur résultat international (en nombre de points) parmi les compétitions internationales de sélection. Puis, si l'égalité persiste,
- 3) en fonction du meilleur résultat (en terme de place) à la plus récente compétition internationale de sélection.

### **Mises à jour des classements de sélection de HP**

À chaque arme, le classement de sélection du PHP sera mis à jour sur le site Web de la FCE après :

- 1) tous les CCS et Championnats canadiens;
- 2) toutes les compétitions internationales de sélection désignées à l'avance.